

brillante, qui figurèrent aux Salons de 1831, 1833 et 1834. Il fut ensuite chargé par l'État de peindre les *Funérailles de Marceau*; son tableau obtint un très-grand succès au Salon de 1835; un critique, Alexandre Decamps, frère du célèbre peintre, ne craignit pas de dire que c'était là une des œuvres les plus complètes qu'avait vues naître la peinture, depuis la *Méduse* de Géricault. Au caractère recueilli et solennel de la composition, Bouchot avait su unir beaucoup de naturel et de vérité, et, l'un des premiers parmi les artistes de notre époque, il avait eu le bon sens de peindre les héros de nos guerres modernes avec leur physiologie, leur tournure et leur costume. Les *Funérailles de Marceau* appartiennent aujourd'hui au musée de Chartres. Bouchot peignit ensuite, pour les galeries historiques de Versailles, la *Bataille de Zurich*, exposée en 1837, et le *Dix-huit brumaire*, exposé en 1840 : ces deux ouvrages, bien inférieurs aux *Funérailles*, portent néanmoins l'empreinte d'une étude sérieuse, d'un travail consciencieux et élevé. Bouchot fut moins heureux encore dans les peintures qu'il exécuta pour l'église de la Madeleine et auxquelles il travailla pendant trois ans. Il eût sans doute trouvé par la suite l'occasion de faire mieux apprécier son talent et d'obtenir de nouveaux succès, si la mort ne fût venue interrompre brusquement une carrière si brillamment commencée. Il fut emporté par une maladie de poitrine, à l'âge de quarante-deux ans. Il laissa inachevée un *Repos en Egypte*, qui fut exposé au Salon de 1842, avec un *Bonaparte passant le mont Saint-Bernard*, et deux portraits. Bouchot avait épousé la fille de Lablache, le fameux chanteur; lui-même était bon musicien, dit M. Ch. Blanc, et composait à ses heures de la musique de chant qu'il exécutait avec beaucoup d'expression.

BOUCHOTEUR s. m. (bou-cho-teur — rad. *bouchot*). Pêch. Celui qui s'occupe de l'élevage et de la reproduction des moules, au moyen de parcs ou bassins vaseux nommés bouchots, établis sur les bords de la mer : C'est au *xix^e siècle* que l'irlandais Walton fonda en France, sur les côtes de l'Océan, l'industrie du bouchoteur. (E. Clément.)

BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël), ministre de la guerre sous la République, né à Metz en 1754, mort en 1840. Il entra dans l'armée à l'âge de seize ans, et se distingua par de brillants services; mais, comme il était de famille bourgeoise, il monta lentement en grade. Il était capitaine de hussards à la Révolution, fit en cette qualité la campagne de 1792, et devint colonel et commandant de la place de Cambrai. La vigueur qu'il déploya, lors de la trahison de Dumouriez, pour empêcher cette place de tomber au pouvoir des coalisés, fixa sur lui les regards de la Convention, qui le nomma ministre de la guerre le 4 avril 1793, en remplacement de Beurnonville, livré par Dumouriez aux Autrichiens. Il peupla ses bureaux de révolutionnaires ardents, parmi lesquels il en était d'ailleurs de très-capables, mais s'attira ainsi la haine des girondins et fut violemment attaqué. A plusieurs reprises, il offrit sa démission. La chute des girondins même ne le mit pas à l'abri des attaques. Cependant il conserva sa place, qu'il n'avait point recherchée, jusqu'au moment où les ministères furent remplacés par des commissions exécutives (germinal an II, 31 mars 1794). Bouchotte fut un des caractères les plus purs de la Révolution; il en fut aussi un des hommes les plus modérés, bien qu'il appartint évidemment par ses idées à la fraction révolutionnaire la plus avancée. Son administration tant calomniée fut vigilante et patriote. Probe, actif, administrateur, il eut une part importante à l'organisation des armées républicaines et des services du département de la guerre, se soutint au milieu des circonstances les plus difficiles, et fit admirer l'intelligence de ses choix par ses promotions d'officiers généraux, tels que Masséna, Kléber, Moreau, Dugommier, Marceau, Augereau, Bonaparte, etc. Il sortit pauvre du ministère et se retira dans sa ville natale, où ses concitoyens le nommèrent en 1798 officier municipal. Pendant la réaction thermidorienne, il avait été emprisonné, et, sur les déclamations des réactionnaires, renvoyé devant le tribunal criminel d'Eure-et-Loir qui ne trouva rien à sa charge et ne put le mettre en jugement. Il existe un manuscrit de Bouchotte adressé successivement à Michaud et à M. Thiers, et dont ces écrivains ne tinrent aucun compte, qui rectifie d'une manière péremptoire les accusations passionnées dont son administration fut l'objet. Les auteurs de l'*Histoire parlementaire* en ont donné de courts extraits. Cette pièce forme 26 pages in-fol. et contient des renseignements curieux et intéressants. Elle fait actuellement (1864) partie du cabinet de M. Gilbert, dont on connaît le beau travail sur Vauvenargue, couronné par l'Académie. Un de nos poètes charmants, M^{me} Amable Tastu, était la nièce de l'ancien ministre de la République.

BOUCHOUX (LES), bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. de Saint-Claude; pop. aggl. 146 h. — pop. tot. 1,072 h. Commerce de bêtes à cornes, étoffes et quincaillerie. Dans le cimetière, ruines de l'ancien prieuré de *Cultura*, et cinq beaux arbres âgés, dit-on, de plus de trois cents ans.

BOUCHU (Etienne-Jean), chimiste et mé-

tallurgiste français, né à Langres en 1714, mort en 1773. Il fut longtemps chargé de diriger les forges d'Arc-en-Barrois, appartenant au duc de Penthièvre. Outre les articles sur la fabrication du fer qu'il a fournis à l'*Encyclopédie*, on lui doit : *Art des forges et des fourneaux à fer* (Paris, 1762), et *Observations sur l'art du charbonnier* (Paris, 1767, in-fol.).

BOUCHU (le baron), général français, né en 1771, mort en 1839. Il passa par tous les grades inférieurs jusqu'à celui de général de brigade, qu'il obtint au siège de Badajoz. En 1814, il fut fait prisonnier de guerre à Torgau. Sous la Restauration, il fut mis à la tête de l'Ecole polytechnique, fit encore la campagne d'Espagne, puis fut nommé inspecteur général et membre du comité consultatif de l'artillerie. Lorsque son âge l'obligea à prendre sa retraite, il alla finir ses jours à Antony, près de Paris.

BOUCHURE s. f. (bou-chu-re — rad. *boucher*). Ce qui sert à boucher, à clore. Se dit, dans le Bourbonnais, surtout d'une clôture en broussailles : Il était censé couper de l'épine pour faire des bouchures, mais il ne coupait rien du tout. (G. Sand.)

BOUCHUT (Eugène), médecin français, né à Paris en 1818. Il fut reçu docteur en 1842, obtint plus tard le titre d'agréé de la Faculté de médecine, et fut nommé, au concours, médecin de l'hôpital des Enfants malades. En 1857, il fut chargé de la suppléance du cours de M. Duméril. On lui doit : la *Vie et ses attributs dans leurs rapports avec la philosophie, l'histoire naturelle et la médecine* (1862); *Hygiène de la première enfance, comprenant les règles de l'allaitement, du sevrage, etc.* (5^e édit. 1866); *Traité des maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle et de la seconde enfance* (5^e édit. 1869); *Nouveaux éléments de pathologie générale et de sémiologie* (1857); *De l'état nerveux aigu et chronique, du névrosisme*, reproduction des leçons publiques données à la Faculté de médecine en 1857; *Traité des signes de la mort et des moyens de prévenir les enterrements prématurés* (1849), ouvrage couronné par l'Institut; *Histoire de la médecine et des doctrines médicales* (1864); *Dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale*, en collaboration avec M. Després (1866); *Traité du diagnostic des maladies du système nerveux par l'ophthalmoscope*.

En outre, M. Bouchut est auteur d'un grand nombre de mémoires, dont plusieurs ont été couronnés par la Faculté de médecine et qui ont paru dans divers recueils spéciaux.

BOUCIAUX s. m. (bou-sio — rad. *boue*). Outre, peau de bouc servant de vaisseau pour contenir des liquides. « Vieux mot.

BOUCICAULT (Dion), auteur dramatique, acteur et directeur de théâtre anglais, né à Dublin, en 1822. Il écrivit une première pièce, *l'Assurance à Londres*, pour le théâtre de Covent-Garden, en 1841. Vers 1858, il passa aux Etats-Unis, et, après y avoir fait un séjour de sept années, revint à Londres, où il fit jouer, au théâtre Adelphi, *The Colleen Bawn*, œuvre populaire dans laquelle il figura lui-même avec un grand succès, ainsi que sa femme (1860). Cet ouvrage, qui eut une vogue extraordinaire en Angleterre d'abord, puis en Ecosse, en Irlande et en Amérique, a été arrangé selon les exigences de notre scène par M. d'Ennery et représenté à l'Ambigu-Comique le 17 octobre 1861, sous le titre de : *Le Lac de Glenaston*. M. Boucicault, qui doit sa fortune à *The Colleen Bawn*, a pris la direction du théâtre Adelphi en octobre 1861. Il a composé un nombre considérable d'ouvrages dramatiques. Les plus estimés sont, outre sa pièce de début et celle que nous venons de citer : *Old heads and young hearts* (Vieilles têtes et jeunes cœurs); *Love in amaze* (l'Amour dans l'embarras); *Used up* (Ruines); *The Willow Copse* (le Tailleur des saules); *The Octoroon* (le Demi-quartieron — homme de sang mêlé au huitième degré); et encore : *Louis XI*, les *Frères corses*, le *Vampire*, *Faust* et *Marguerite*, pièces dont les titres indiquent assez qu'elles ne sont que des traductions à la façon anglaise du théâtre français. M. Boucicault, écrivain très-fécond, possède, dans un des faubourgs de Londres, une résidence magnifique, qu'il doit à ses succès d'auteur dramatique.

BOUCICAUT (Jean LE MAINGRE, sire DE), maréchal de France, mort en 1370, était de naissance presque obscure. Il servit sous le roi Jean et sous Charles V, qui le nomma maréchal de France. Il fit preuve d'une grande habileté comme négociateur, surtout lors du traité de Brétigny, en 1360. Comme général, il avait mérité le surnom de *brave*; toutefois, si l'on s'en rapporte à un quatrain du temps, le diplomate était chez lui supérieur à l'homme de guerre :

Quand vient à un assaut,
Mieux vault Saintré que Boucicault;
Mais quand vient à un traité,
Mieux vault Boucicault que Saintré.

D'une austère probité, il se montra digne de sa haute fortune par ses vertus et par les services qu'il rendit à son pays.

Le maréchal de Boucicaut ne laissait qu'un fils, qui depuis fut aussi maréchal de France. Il ne s'était nullement soucié d'accumuler les richesses sur la tête de cet héritier de son nom et de sa gloire, et n'avait songé qu'à lui laisser de grands exemples de vertu. Ses amis le blâmèrent de n'avoir point profité de la fa-

veur du roi Jean : « Je n'ai rien vendu de l'héritage de mes pères, leur répondit-il, et je n'y ai rien non plus ajouté. Si mon fils est homme de bien, il aura assez; mais s'il ne vaut rien, il aura trop et ce sera grand dommage. »

BOUCICAUT (Jean LE MAINGRE, sire DE), maréchal de France, fils du précédent, né à Tours en 1364, mort prisonnier en Angleterre en 1421. Placé par Charles V auprès du Dauphin, il fit ses premières armes dès l'âge de douze ans, sous Duguesclin, combattit vaillamment à Rosebecq (1382), où il tua un chevalier flamand d'une taille énorme et qui l'avait traité en enfant. Ce chevalier, qui abattait à coups de sabre tout ce qui se rencontrait devant lui, voyant approcher le jeune Boucicaut, la hache levée, lui déchargea un coup qui lui fait tomber son arme des mains, en lui disant d'un ton de mépris : « Enfant, va teter; » et ne daignant pas l'achever, il tourne d'un autre côté. Le jeune Boucicaut, outré de dépit, tire son épée et la lui passe au travers du corps. Il alla guerroyer ensuite en Prusse, dans les rangs des chevaliers teutoniques, fut le lieutenant de Louis de Clermont dans son expédition du Poitou et de la Guyenne (1385), s'illustra par de brillants faits d'armes, et fut enfin créé maréchal de France par Charles VI, en 1391. Un des compagnons du comte de Nevers dans sa croisade contre Bajazet I^{er}, il fut fait prisonnier par les Turcs à la funeste bataille de Nicopolis (1396), et ne recouvra sa liberté que lorsqu'il eut payé une forte rançon. Après une nouvelle série d'actions militaires, il reçut le gouvernement de Gênes, qui venait de se donner à Charles VI (1401), et administra pendant dix ans cette cité, jusqu'à la révolution qui en chassa les Français et força Boucicaut à repasser les Alpes. Le maréchal avait gouverné cette ville avec autant de sagesse que de fermeté. En même temps, il avait combattu les musulmans sur la Méditerranée, vaincu les flottes de Venise, secouru le roi de Chypre et protégé le commerce des Génois. Ici se place une aventure qui montre la galanterie chevaleresque de Boucicaut. Se promenant un jour à cheval par la ville, il rencontra deux courtisanes vêtues à la mode du pays, qui lui firent la révérence : il la leur rendit avec la plus grande courtoisie. Un gentilhomme qui était devant lui s'arrêta et lui dit : « Monseigneur, savez-vous quelles sont ces deux dames qui vous ont salué? — Non, répondit le maréchal. — Ce sont des filles de mauvaise vie. — Je ne les connais pas, répartit Boucicaut, mais j'aime mieux avoir fait la révérence à ces filles perdues, que d'avoir manqué à saluer une femme de bien. » De retour en France, Boucicaut resta fidèle au Dauphin pendant les guerres civiles, et fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt (1415), qui avait été livrée malgré ses avis. Il ne revit jamais la France. Il mourut en Angleterre, à l'âge de cinquante-cinq ans, et son corps, rapporté en France, fut déposé dans l'église Saint-Martin de Tours.

Boucicaut fut un des plus braves et des plus vertueux guerriers de son temps. Sa réputation de justice était telle que, pendant son séjour en Italie, le dernier des Génois ne craignait pas de dire à un homme puissant : « Fais-moi raison de toi-même, ou monseigneur me la fera. » On a une *Histoire du maréchal Boucicaut*, écrite par un contemporain, et qui a été publiée par Théod. Godefroy (Paris, 1620).

BOUCIQUANT s. m. (bou-si-kan). Mercenaire. « Vieux mot.

BOUCIROLLE s. f. (bou-si-ro-le). Nom vulgaire d'une variété de bécassine, la bécassine sourde.

BOUCLE s. f. (bou-kle. — Ce mot, qui présente avec *bouclier* une grande similitude de forme extérieure, dérive d'un même radical, emprunté aux langues germaniques. V. *BOULIER*). Sorte d'anneau, servant à attacher divers objets et à les maintenir tendus au moyen d'un ou plusieurs ardoillons dont il est muni : La *BOUCLE* d'une ceinture, d'une bretelle. Une *BOUCLE* d'or, d'argent, d'acier. Ses *souliers* se recommandaient par des *BOUCLES* d'or carrées. (Balz.) Les *parapluies* étaient accrochés par en haut au moyen d'une *BOUCLE* en cuivre. (Balz.) « Nom que l'on donne quelquefois à certaines agrafes larges, tenant lieu de boucle : La *BOUCLE* d'un ceinturon, d'une jarretière.

— Anneau que forment les cheveux, naturellement ou au moyen de la frisure : Des *cheveux* qui tombent en *BOUCLES*, en *grosses BOUCLES*, sur le cou. Se faire friser en *BOUCLES*. Mettre une *BOUCLE* de cheveux dans un médaillon. Ma fille, coupe sur mon front une *BOUCLE* de mes cheveux, et tu la placeras sur la tombe de l'infortuné à qui tu dois le jour. (Ballanche.) Sa main blanche et rose, qu'elle plongeait dans les *BOUCLES* de sa noire chevelure, eût tenté un saint. (L.-J. Larcher.)

Même aux jeunes garçons, sous l'airain des combats, La *boucle* à fiots tombants, certes, ne messiait pas.

SAINT-EUVE.

— Nœud simple : Faire une *BOUCLE*, deux *BOUCLES*.

— *Boucles d'oreilles*, Bijou en forme d'anneau, que l'on suspend à chacune des deux oreilles : Des *BOUCLES* d'oreilles en or, en doublé. Des *BOUCLES* d'oreilles en diamant, en topaze. Vous perdez vos *BOUCLES* d'oreilles, vos bagues, vos bracelets, vos voiles. (Chla-

teaub.) Eh bien! prends ces deux sequins à Venise et donne-les à ta fiancée, pour en faire une paire de *BOUCLES* d'oreilles. (Al. Dum.) Les *BOUCLES* d'oreilles sont un genre d'ornement qui remonte à la plus haute antiquité. (Bachelet.) Les enfants des Grecs ne portaient des *BOUCLES* d'oreilles que du côté droit. (Bachelet).

— Techn. Anneau attaché à une porte, à un tiroir, et qui sert à tirer pour ouvrir. « Anneau qui sert de heurtoir pour certaines portes cochères. On l'appelle aussi *poignée*. « Anneau mobile à l'extrémité d'une tige, que l'on emploie dans le mécanisme de certaines serrures. « En arquebuserie, Nom générique sous lequel on désigne la capucine, la grenadière et l'embouchoir, quand on considère ces trois pièces collectivement. Les *boucles* ayant le défaut d'obscurcir la ligne de mire, on les supprime dans les fusils de luxe, et on les remplace par des espèces de tenons qui s'enfoncent dans le bois et y sont retenus au moyen de goupilles ou de tiroirs.

— Artill. *Boucle de tirage*, Nom donné à l'espèce d'anneau que forme l'extrémité extérieure de la tige ou de la ficelle des étoupilles fulminantes. C'est en agissant sur la boucle de tirage avec le tire-feu que le canonnière met le feu à la charge du canon. V. *ETOUPELLE* et *TIRE-FEU*.

— Mar. Gros anneau de fer sur lequel on attache un câble, soit pour fixer un navire, soit pour manœuvrer une pièce d'artillerie. « Mettre un *matelot* sous *boucle*, Le mettre aux fers.

— Comm. *Velours à boucles*, Velours fait à l'épingle, et que l'on nomme plus ordinairement *VELOURS ÉPINGLE*.

— Archit. Petit anneau dont on orne une moulure ronde.

— Art vétér. Nom vulgaire de la stomatite aphthéuse du porc, espèce de bubon de l'intérieur de la bouche. « Anneau mis à la vulve d'une jument, pour empêcher qu'elle ne soit saillie.

— Agric. Sorte de pioche à large fer et à manche très-court.

— Ichtyol. Nom donné aux aiguillons que porte sur la peau la raie dite *raie bouclée*.

— Blas. *Boucle à l'antique*, Pièce héraldique, en forme de losange, avec une pointe ou ardillon, qui symbolise un homme de guerre, en ce sens qu'elle représente une des parties du costume du cavalier comme boucle de ceinture du baudrier, du harnois. La boucle à l'antique diffère de la boucle ordinaire et du fermail, par le seul fait de sa forme : il est toujours nécessaire qu'en blasonnant la position de son ardillon soit désignée.

— Encycl. Les anciens faisaient usage de *boucles* pour retenir sur l'épaule leurs tuniques et leurs manteaux; ils s'en servaient aussi pour serrer leurs baudriers, leurs ceintures, les ceinturons des militaires, etc. Chez les peuples modernes, on en met encore aux ceintures, aux jarretières, etc. Il fut longtemps de mode de porter sur les souliers des *boucles* d'acier, d'argent, d'or, et les élégants poussèrent quelquefois le goût du luxe jusqu'à les orner de diamants. Aujourd'hui, quelques parties du vêtement des hommes s'attachent encore avec des *boucles*, mais ce sont des parties cachées, telles que bretelles, pattes de gilets ou de pantalons, et il n'y a plus de raison pour que les *boucles* soient faites de matières si précieuses. Les dames seules recherchent toujours le fini du travail et l'éclat du métal dans les larges *boucles* avec lesquelles elles attachent leurs ceintures.

— *Boucles d'oreilles*. Il faut remonter à la plus haute antiquité pour trouver l'époque où les femmes et même les hommes commencent à se percer les oreilles pour y suspendre des *boucles* faites d'un métal précieux. Quand Praxitèle sculpta sa Vénus, il la représenta avec des *boucles d'oreilles*. Parmi les beaux spécimens qui nous restent de l'art antique, nous voyons des têtes portant une *boucle* à l'oreille gauche seulement, et il paraît que les enfants des Grecs n'en avaient que du côté droit. Les hommes en portaient beaucoup plus rarement que les femmes, mais cela arrivait pourtant quelquefois, puisque l'empereur Alexandre Sévère se crut obligé de leur interdire cet ornement. Aux *boucles* on ajoutait souvent des pendants, et ces pendants étaient quelquefois si lourds que les oreilles en étaient blessées, et que certaines femmes, nommées *auricula ornatrices*, faisaient métier de soigner et de guérir ces blessures. Il y avait des pendants d'oreilles si précieux que plusieurs patrimoines suffisaient à peine pour en payer la valeur. La forme en était extrêmement variée, et chacune d'elles avait son nom spécial : les *hippocampes* représentaient de petits chevaux, les *trépodes* ressemblaient à des trépieds, etc. Les dames de notre temps semblent vouloir faire revivre tous ces goûts étranges, et les *auricula ornatrices* trouveraient peut-être parmi nous de fréquentes occasions d'exercer leur industrie.

— *Boucles de souliers*. Disons un mot des *boucles* de souliers, qui furent si longtemps à la mode, et dont beaucoup d'ecclésiastiques ont conservé l'usage, sans doute par un pieux souvenir du bon vieux temps.

En 1789, l'enthousiasme national pour les institutions nouvelles éclatait non-seulement